

CANADA – Norme sur l'étiquetage volontaire

Par Christophe NOISETTE

Publié le 30/09/2003

Après quatre ans de pourparlers, un comité de l'Office des normes générales - composé d'une cinquantaine de membres représentant l'industrie agroalimentaire, les consommateurs et les gouvernements provinciaux - est parvenu à un consensus sur l'étiquetage. La norme proposée s'avère faible : elle n'est pas obligatoire, elle prévoit l'utilisation de l'expression « aliments issus du génie génétique », beaucoup moins connue qu'« OGM » et s'impose à partir de 5% d'OGM dans un produit. En tout, 38 des 54 membres du comité, soit 70%, ont voté en faveur du projet de norme, qui devra maintenant être soumis au Conseil canadien des normes avant de devenir une norme officielle. Greenpeace a attribué ce résultat à la « surreprésentation du lobby pro-OGM et des représentants gouvernementaux » au sein du comité, en rappelant que plusieurs groupes, dont l'Association des consommateurs canadiens, ont quitté ses rangs au cours des derniers mois. En décembre 2002, la même norme avait reçu un mince appui de 53% des membres du comité.

Adresse de cet article : https://infogm.org/article_journal/canada-norme-sur-letiquetage-volontaire/